

Participation gouvernementale et adaptation organisationnelle : une analyse qualitative comparée des partis écologistes en Europe occidentale

Benoît RIHOUX

Professeur à l'Université catholique de Louvain, Centre de Politique Comparée

Sakura YAMASAKI

Doctorante (FSR) à l'Université catholique de Louvain, Centre de Politique Comparée

I. Introduction

Pourquoi certains partis – et pas d'autres – accèdent-ils à la participation gouvernementale ? Pourquoi le mode d'organisation des partis change-t-il ? Voici deux questions-clés qui alimentent encore de nombreux débats dans la littérature scientifique. Dans cette contribution, le cas des partis écologistes sera confronté à ces deux questions de manière originale et permettra, nous l'espérons, de faire quelques progrès dans leur éclaircissement.

La plupart des partis écologistes entrent dans leur troisième décennie d'existence. Durant les deux dernières décennies, ces partis n'ont pas seulement connu un changement organisationnel : en subissant des changements successifs, leur organisation a été, à long terme, «transformée»¹. Leur accès au gouvernement est toutefois un phénomène plus récent².

Le lien éventuel entre ces deux phénomènes peut être examiné à partir de deux perspectives opposées. D'une part, existe-t-il une sorte de lien (causal ?) entre le degré de transformation organisationnelle des partis écologistes et l'accès de certains d'entre eux à la participation gouvernementale ? Les partis qui se seraient mieux adaptés aux «règles du jeu» institutionnel auraient-ils, par exemple, été plus capables d'accéder au pouvoir ? D'autre part, une participation gouvernementale

¹ RIHOUX, B., *La transformation de l'organisation des partis écologistes en Europe Occidentale. Contribution à une théorie du changement partisan*, Département des Sciences Politiques et Sociales, Université catholique de Louvain (non publié), 1999; RIHOUX, B., *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 2001.

² Seules les participations gouvernementales à part entière seront prises en considération. Le cas intéressant des Verts suédois (qui ont soutenu un gouvernement minoritaire Social Démocrate depuis 1998, puis de nouveau à partir d'octobre 2002) ne sera donc pas traité ici en détail (cf. toutefois une piste de réflexion infra).

provoque-t-elle un profond changement organisationnel à l'intérieur même de ces partis ?

II. Discussion théorique et hypothèses de travail

A. *L'adaptation organisationnelle comme facilitateur de l'accès à la participation gouvernementale ?*

Beaucoup de facteurs peuvent contribuer à expliquer l'accès d'un parti politique au gouvernement³. Dans la littérature, un facteur en particulier est souvent négligé : les caractéristiques organisationnelles des partis. Ceci est assez surprenant, car si nous prenons en considération les pré-requis – assez largement acceptés – du paradigme des objectifs (*goal paradigm*), l'accès au pouvoir exécutif peut être considéré comme une preuve d'«efficacité politique» (qui présuppose aussi un certain niveau d'«efficacité électorale»)⁴. De là, nous pouvons tirer l'argument général suivant lequel plus une organisation partisane est adaptative, plus elle sera capable de réagir à de nouvelles situations et à de nouveaux défis, et donc plus elle sera performante (c.-à-d. plus efficace) dans un environnement changeant.

Il ne s'agit donc pas de considérer n'importe quel changement organisationnel. Dans le cas de partis écologistes, nous pouvons distinguer deux types opposés de changements. Le premier type peut être défini comme des *adaptations* organisationnelles, c.-à-d. des changements organisationnels dirigés vers une «logique de compétition électorale» : «(...) *l'ajustement de l'organisation, du programme et de la stratégie interne aux conditions du «marché politique» afin de maximiser le soutien électoral*» (notre traduction)⁵. Le second type de changement peut être défini comme des *radicalisations* organisationnelles, plus dirigées vers une «logique de représentation de la base», c.-à-d. vers «(...) *les idéologies et les pratiques politiques du noyau militant*» (notre traduction)⁶. Les *adaptations* organisationnelles éloignent donc ces partis du type-idéal du «parti de *New Politics*», vers une organisation partisane plus alignée sur les partis classiques, tandis que les *radicalisations* organisationnelles font évoluer l'organisation vers un mode plus proche de ce type-idéal.

³ DUMONT, P. et BÄCK, H. Why so few, and so late ? Green Parties and the Question of Governmental Participation, 2003 (manuscrit, soumis pour publication).

⁴ L'efficacité politique peut être définie comme la capacité d'un parti à accéder à une position de pouvoir, et l'efficacité électorale comme la capacité d'un parti à maximiser son soutien électoral (DESCHOUWER, K., *Politieke partijen als organisaties. Toepassing van een organisatietheoretisch referentiekader voor een internationaal-vergelijkende studie van de effectiviteit van politieke partijen*, Brussel, Vrije Universiteit Brussel (non publié), 1987, p. 115-116).

⁵ KITSCHOLT, H. *The Logics of Party Formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1989, p. 41.

⁶ *Ibidem*

Bien évidemment, seules les *adaptations* organisationnelles sont susceptibles d'améliorer les chances d'un parti écologiste d'accéder au pouvoir exécutif. D'une part, un parti qui suit cette logique est supposé atteindre (ou s'efforcer d'atteindre) un niveau plus élevé de «réussite» politique (électorale). D'autre part, ces adaptations peuvent être interprétées par les partis plus établis comme des indications de maturation, de modération; ils considèrent alors le parti écologiste comme *regierungsfähig* – c.-à-d. un partenaire potentiel de coalition. L'hypothèse suivante peut donc être formulée :

Hypothèse 1 : Plus la fréquence d'adaptations organisationnelles d'un parti écologiste est élevée, plus il est susceptible d'accéder à une participation gouvernementale.

Dans le prolongement de ce raisonnement, nous pouvons formuler une seconde hypothèse : plus un parti écologiste est distant du modèle de la démocratie interne (*Basisdemokratie*), plus il est tourné vers une logique d'efficacité, et plus il est perçu par les partis plus établis comme un partenaire de coalition potentiel. Il aura donc plus de chance d'être invité à la table des négociations pour former une coalition. D'où la seconde hypothèse :

Hypothèse 2 : Plus un parti écologiste est distant du modèle de la démocratie interne, plus grandes sont ses chances d'accéder à la participation gouvernementale.

B. La participation gouvernementale comme stimulus d'adaptations organisationnelles ?

Durant les dernières décennies, nombre d'auteurs ont essayé de construire des théories ou des modèles pour expliquer les changements organisationnels singuliers dans les partis politiques. Les deux modèles faisant figure de référence en la matière sont le «modèle synthétique» de Panebianco et la «théorie intégrée» de Harmel et Janda⁷. Néanmoins, aucun de ces deux modèles n'inclut explicitement la participation gouvernementale comme déterminant du changement organisationnel. Pourtant, en suivant le raisonnement de ces deux contributions, plusieurs éléments portent à penser qu'une participation au gouvernement – une première participation tout particulièrement – devrait mener à un changement organisationnel dans les partis écologistes. Une première participation au gouvernement peut être considérée comme un *choc externe*, c.-à-d. «(...) un stimulus externe si fortement lié aux considérations d'accomplissement de l'«objectif primaire» d'un parti

⁷ PANEBIANCO, A. *Political Parties : Organisation and Power*, Cambridge, Cambridge UP, 1988. HARMEL, R. et JANDA, K. An Integrated Theory of Party Goals and Party Change, dans *Journal of Theoretical Politics*, vol. 6, nr. 3, 1994, p. 259-287. Nous pourrions aussi mentionner KITSCHELT, H., *op. cit.*; WILSON, F. L., Sources of Party Transformation : the Case of France, pp. 526-551, dans Merkl, P. H. (ed.), *Western European Party Systems. Trends and Prospects*. New York, The Free Press, 1980; WILSON, F., The Sources of Party Change : the Social Democratic Parties of Britain, France, Germany, and Spain, pp. 263-284, dans Lawson, K. (ed.), *How Political Parties Work : Perspectives From Within*. Westport, Praeger, 1994. Pour une revue critique de la littérature, voir RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001).

qu'il pousse les dirigeants (...) à s'engager dans une ré-évaluation fondamentale de l'«efficacité» du parti par rapport à cette dimension d'objectif» (notre traduction)⁸. En effet, une première participation gouvernementale place le parti dans une nouvelle situation et peut amener ses dirigeants à reconsidérer la structure d'objectifs du parti, et donc à réviser son mode d'organisation. En outre, une première participation au pouvoir peut constituer un défi environnemental important qui peut amener le parti à un état de «crise organisationnelle» si sa structure n'est plus adaptée à la situation, et peut ainsi générer un besoin de réforme organisationnelle⁹.

De fait, une première participation au gouvernement produit des changements significatifs qui influent sur l'organisation partisane. À l'externe, cela induit à nombre de changements dans son environnement : exposition accrue aux médias, changement dans le rythme de prise de décision, contraintes quotidiennes de la politique de coalition, ressources accrues en termes de personnel et de logistique à travers les postes et cabinets ministériels, etc.¹⁰ À l'interne, si nous considérons l'organisation partisane comme un ensemble de cercles partiellement autonomes, une première participation gouvernementale se traduit par l'adjonction soudaine d'un nouveau cercle (le cercle gouvernemental) aux cercles déjà existants : cercle parlementaire, cercle partisan (l'*appareil*) et cercle local¹¹. Selon Sorauf¹², l'axe de conflit principal oppose alors le *parti au gouvernement* (c.-à-d. les cercles gouvernemental et parlementaire) à la *machine partisane* (le cercle partisan). Or il est clair que la participation au gouvernement est susceptible d'induire un déséquilibre organisationnel majeur car elle renforce significativement le parti au gouvernement au détriment de la machine partisane, et ceci d'autant plus que les dirigeants les plus influents du parti sont souvent amenés à occuper des positions ministérielles. Ceci devrait alors inévitablement produire des conflits, tout particulièrement si la base militante du parti est encore fortement profilée sur le plan idéologique (ce qui est largement le cas dans les partis écologistes). La participation au gouvernement génère en outre un degré plus élevé de compétition objective (compétition pour les ressources, la couverture médiatique, l'influence, etc.) entre les cercles parlementaire, gouvernemental et partisan. Ceci laisse le champ libre à des propositions de réforme organisationnelle, en particulier de la part de ceux qui espèrent obtenir des glissements en leur faveur sur cette nouvelle «carte du pouvoir» organisationnelle.

⁸ HARMEL, R. et JANDA, K., *op. cit.*, p. 267-268.

⁹ PANEBIANCO, A. *op. cit.*, p. 243-245.

¹⁰ POGUNTKE, T., Green parties in National Governments : from Protest to Acquiescence?, pp. 133-145, dans Müller-Rommel, F. & Poguntke, T. (eds.), *Green Parties in National Governments*. London : Frank Cass, 2002, p. 137.

¹¹ CHARLOT, J. Théorie des partis politiques, dans *Etudes et Recherches, Université de Liège*, vol. 2, 1975, p. 52. Des propositions similaires (utilisant un modèle à trois unités) sont émises par KATZ, R. S. et MAIR, P. The Evolution of Party Organizations in Europe : the Three Faces of Party Organization, dans *American Review of Politics*, vol. 14, 1993, p. 593-617; KEY, V. O. *Political Parties and Pressure Groups*, New York, Crowell., 1964; SORAUF, F. J. *Political Parties in the American System*, Boston, Little & Brown., 1964.

¹² SORAUF, F. J., *op. cit.*

Ceci pourrait être le cas d'une faction «modernisatrice» ou *realo* qui se saisirait de la nouvelle situation créée par une participation gouvernementale comme d'une fenêtre d'opportunité pour pousser d'autres adaptations et réformes organisationnelles. Une telle argumentation est cohérente avec le «modèle synthétique» de Panebianco¹³ et les résultats empiriques de Rihoux quant au rôle central des changements de faction pour expliquer l'adaptation organisationnelle des partis écologistes¹⁴.

La participation gouvernementale peut aussi être conçue comme une «performance» particulièrement positive de l'organisation partisane (cf. supra). Dans ces circonstances, «(...) les partis peuvent répondre à des résultats positifs imprévus en visant des innovations [organisationnelles]» (notre traduction)¹⁵. Les propositions d'Appleton et Ward se basent sur une suggestion faite par Cooke : les organisations qui bénéficient soudainement d'une marge de manœuvre («slack») en termes de ressources sont plus susceptibles d'introduire des innovations, par exemple une réforme organisationnelle¹⁶. Ceci a été confirmé par leur analyse de l'évolution des partis américains à l'échelon des Etats fédérés après une victoire électorale majeure¹⁷. Ce concept d'innovation de croissance (*slack innovation*) est aussi développée par Knight, qui développe également le concept opposé d'innovation de détresse (*distress innovation*), c.-à-d. un changement organisationnel induit par une décroissance soudaine de la taille (et donc des ressources) de l'organisation¹⁸.

Ceci dit, au moins deux arguments suggèrent qu'un parti écologiste qui accède au pouvoir gouvernemental n'est pas susceptible de procéder à des réformes organisationnelles. Premièrement, dans une perspective néo-machiavélique, ces réformes résultent le plus souvent d'une intention délibérée des dirigeants du parti en vue de consolider leur position de pouvoir au sein de l'organisation. Or, dès lors que les dirigeants ont satisfait leur objectif personnel ultime – accéder au statut gouvernemental et obtenir un poste ministériel – il ne leur est plus vraiment nécessaire d'initier des changements organisationnels majeurs.

Deuxièmement, Panebianco observe empiriquement que «les transformations [organisationnelles] substantielles ne peuvent survenir que lorsque le parti se trouve dans

¹³ PANEBIANCO, A. *op. cit.*, p. 243-245.

¹⁴ RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001), p. 217ff.

¹⁵ APPLETON, A.M. & WARD, D.S., «Party Organizational Innovation : a Comparative Empirical Analysis», paper presented at : *Party Politics in the Year 2000 Conference*, Manchester, 13-15 January 1995, p. 5.

¹⁶ In : ZALTMAN, G., DUNCAN, R., et HOLBECK, J. *Innovations and Organizations*, New York, John Wiley & Sons., 1973, p. 17.

¹⁷ APPLETON, A. M. et WARD, D. S. *Party Organizational Response to Electoral Change : Texas and Arkansas*, dans *American Review of Politics*, vol. 15, 1994; APPLETON A.M. & WARD, D.S., *Understanding Organizational Innovations and Party-Building*, pp. 349-394, dans Shea, D. M. & Green, J. C. (eds), *The State of Parties : the Changing Role of Contemporary American Parties*. Lanham, Rowman & Littlefield, 1994.

¹⁸ KNIGHT, K. E. A Descriptive Model of the Intra-Firm Innovation Process, dans *The Journal of Business*, vol. 40, 1967, p. 478-496.

l'opposition depuis longtemps» (notre traduction)¹⁹. En effet, lorsque les partis écologistes sont au pouvoir, les changements organisationnels futurs sont susceptibles d'être «gelés» dans la mesure où les dirigeants et la plupart des cadres sont trop accaparés par le travail ministériel et législatif, la gestion des crises, les négociations incessantes, le travail vers les médias, etc. Dans cette perspective, on peut considérer les réformes organisationnelles fréquentes comme un luxe (un autre type de «marge de manoeuvre») que seuls les partis «désœuvrés» de l'opposition peuvent se permettre, car la discussion et la mise en œuvre de telles réformes consomment énormément de temps et d'énergie.

Ainsi, deux hypothèses additionnelles peuvent être formulées :

Hypothèse 3 (hypothèse catalysante) : la participation au pouvoir exécutif est un incitant pour de nouvelles adaptations organisationnelles.

Hypothèse 4 (hypothèse paralysante) : la participation au pouvoir exécutif écarte la possibilité de nouvelles adaptations organisationnelles.

III. Données et description synthétique des cas

Les analyses qui suivent s'appuient sur une large base de données couvrant 14 partis écologistes durables dans 12 démocraties établies d'Europe occidentale. Elle contient un total de 27 variables quantitatives et qualitatives couvrant différentes caractéristiques internes des partis et de leur environnement (autres partis, législation, etc.)²⁰. Une collecte systématique de données a été opérée sur une base annuelle, depuis l'année fondatrice de chaque parti jusqu'en 2002.

Ces données permettent à la fois de décrire l'évolution organisationnelle de ces partis, et d'opérer une comparaison systématique. Pour ce faire, nous poursuivons la voie prometteuse ouverte par Pedersen. Celui-ci suggère de conceptualiser le développement des partis en termes d'«empan de vie» (*lifespan*) qui consiste en plusieurs étapes délimitées par le passage de différents seuils (Pedersen, 1982; 1991 : 97ff)²¹. Tout en conservant la logique de Pedersen, nous avons affiné son

¹⁹ PANEBIANCO, A., *op. cit.*, p. 129.

²⁰ RIHOUX, B., *op. cit.*, (1999); RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001).

²¹ PEDERSEN, M. N. Towards a New Typology of Party Lifespans and Minor Parties, dans *Scandinavian Political Studies*, vol. 5, 1982, p. 1-16. PEDERSEN, M., The Birth, Life and Death of Small Parties in Danish Politics, pp. 95-114, dans Müller-Rommel, F. et Pridham, G. (eds), *Small Parties in Western Europe. Comparative and National Perspectives*. Newbury Park, Sage, 1991, p. 97 ff. Pour quelques essais d'application, voir, entre autres, HARMEL, R. et SVASAND, L. Party Leadership and Party Institutionalisation : Three Phases of Development, dans *West European Politics*, vol. 16, nr. 2, 1993, p. 67-88. Müller-Rommel a aussi essayé, dans une version sans doute trop simplifiée, d'appliquer le modèle aux partis écologistes (MÜLLER-ROMMEL, F. *Grüne Parteien in Westeuropa. Entwicklungsphasen und Erfolgsbedingungen*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1993, p. 31-34; MÜLLER-ROMMEL, F., The Lifespan and the Political Performance of Green Parties, pp. 1-16, dans Müller-Rommel, F. et Poguntke, T. (eds), *Green Parties in National Governments*. London and Portland, Frank Cass, 2002, p. 3-6).

modèle de *lifespan*, en l'adaptant à la dimension spécifique de l'organisation, et en distinguant respectivement les seuils de *déclaration*, d'*autorisation*, de *représentation* et de *participation gouvernementale*²².

Cette métaphore du seuil, qui présente les changements comme des «sauts qualitatifs», converge avec plusieurs autres contributions relatives au changement organisationnel dans les partis²³. Elle trouve aussi des appuis dans nombre d'études de théories classiques des organisations. Selon Crozier, par exemple, dans la mesure où un changement organisationnel nécessite une forme ou l'autre de «crise», ce changement prend presque nécessairement la forme de sauts qualitatifs²⁴. Beaucoup d'autres auteurs ont aussi démontré que la plupart des organisations suivent une logique majoritairement «conservatrice». Dès lors, un changement ne se produira que lorsqu'une accumulation de différentes pressions pour un changement oblige l'organisation à introduire un changement organisationnel significatif (c.-à-d. qui n'est pas uniquement incrémental; cf. infra).

En opérationnalisant les divers seuils de manière identique et rigoureuse pour chaque parti, nous pouvons comparer leur évolution organisationnelle de façon plus systématique. En termes de méthodologie de la comparaison, il est en effet plus correct de comparer les caractéristiques et processus de changement de partis qui se situent à des stades similaires de développement. Le modèle de l'empan de vie permet de transformer une échelle de temps absolue (par ex. : en années d'existence d'un parti donné) en une échelle de temps plus relative : au début de chacune des étapes, on identifie «l'année zéro» d'un certain état organisationnel²⁵.

Les empan de vie de 14 partis écologistes dans 12 pays d'Europe occidentale ont été analysés récemment, prenant en considération un large éventail de variables²⁶. Un regard rapide sur ces empan de vie montre clairement qu'il n'existe pas de relation entre «l'âge» du parti et l'accès au pouvoir exécutif. En effet, le *Vihreä Liitto* finnois, le premier parti écologiste à avoir accédé au pouvoir à l'échelon national, est aussi un des partis écologistes les plus jeunes. La *Federazione dei Verdi* italienne et les *Verts* français sont aussi des partis écologistes relativement jeunes, et pourtant ils sont respectivement les deuxième et troisième partis écologistes à accéder au gouvernement. À l'inverse, le parti écologiste le plus «âgé», le *Green Party of England and Wales*, n'a toujours pas accédé à la représentation parlementaire.

²² RIHOX, B. *op. cit.*, (2001), p. 124-127.

²³ PANEBIANCO, A., *op. cit.*, p. 253-257; WILSON, F. L., *op. cit.*, (1980); WILSON, F. L., *op. cit.*, (1994).

²⁴ CROZIER, M. *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Editions du Seuil, 1963, CROZIER, M., *The Bureaucratic Phenomenon*, Chicago, Chicago University Press, 1964.

²⁵ C'est aussi ce que Müller-Rommel fait, en se limitant cependant uniquement aux seuils de représentation et de participation gouvernementale, MÜLLER-ROMMEL, F., *op. cit.*, (2002), p. 5 ff.

²⁶ RIHOX, B., *op. cit.*, 2001, p. 135-174.

Légende des figures 1 à 6

- Premier texte statutaire complet
- Tentative d'introduction d'un changement organisationnel formel mineur (échec)
- Introduction d'un changement organisationnel formel mineur
- Tentative d'introduction d'un changement organisationnel formel MAJEUR (échec)
- Introduction d'un changement organisationnel formel MAJEUR

Figure 1 : Die Grünen (Allemagne), 1980-2002

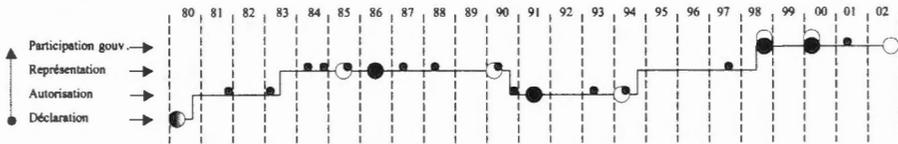


Figure 2 : Ecolo (Belgique), 1980-2002

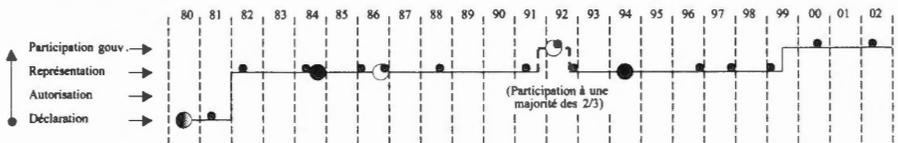


Figure 3 : Agalev (Belgique), 1982-2002

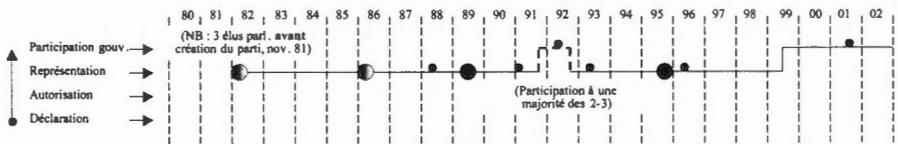


Figure 4 : Vihreä Liitto (Finlande), 1987-2002

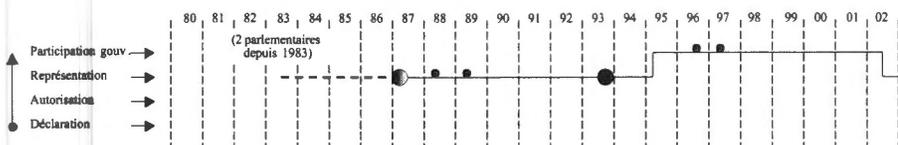


Figure 5 : Les Verts (France), 1984-2002

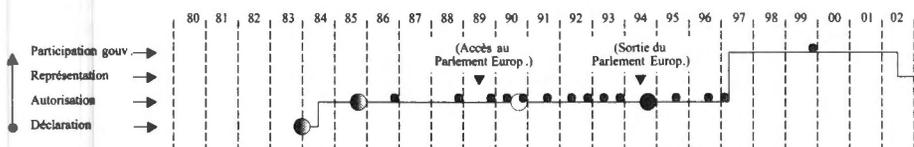
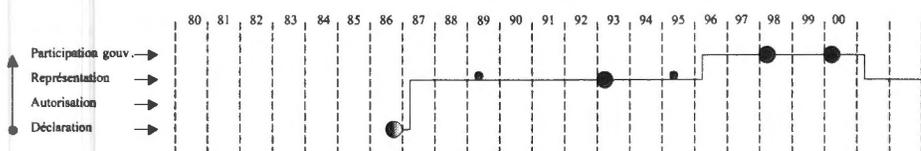


Figure 6 : Federazione dei Verdi (Italie), 1986-2002



Une description détaillée de l'empan de vie des 6 partis qui ont jusqu'à présent accédé au pouvoir exécutif dépasse la présente contribution²⁷. Les figures 1 à 6 offrent une vue plus synthétique et sélective de chaque empan de vie, en fournissant deux types d'information : les principaux seuils franchis par les partis et l'évolution de leur structure organisationnelle.

La plupart des analystes des organisations soutiendraient que de nombreuses facettes du fonctionnement réel des organisations ne peuvent être appréhendées par le biais des textes statutaires et autre textes formels. Nous avons toutefois choisi de nous concentrer sur les caractéristiques organisationnelles *formelles* des partis; dans le cas précis des partis écologistes, un tel choix fait sens²⁸.

Un *changement organisationnel majeur* a été opérationnalisé comme un changement statutaires significatif²⁹ et présentant un caractère obligatoire par rapport à au moins une des cinq caractéristiques-clé des «partis de New Politics» : un leadership collectif, des règles de rotation, des limitations de cumul de postes

²⁷ Pour une description plus détaillée et d'autres sources, voir RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001), p. 135ff.

²⁸ RIHOUX, B., *op. cit.*, 2001, p. 121-122.

²⁹ RIHOUX, B., *op. cit.*, 2001, p. 122-123. Les changements sont qualifiés de «significatifs» ou de «majeurs» (vs. «mineurs») dès lors qu'ils exercent un impact important sur la structure de pouvoir interne, sur l'ordre organisationnel (PANEBIANCO, A., *op. cit.*, p. 38-39; RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001)).

internes et/ou de mandats externes, un leadership bénévole, et des règles de parité homme/femme³⁰. Par extension, des modifications majeures dans les prérogatives et/ou la composition des organes centraux du parti (exécutif, conseil, congrès/assemblée) ont également été prises en considération.

Une observation des figures 1 à 6 permet de tirer une première conclusion, importante : il n'existe pas d'empan de vie typique ou paradigmatique qui mènerait les partis écologistes au pouvoir exécutif. *Les Verts*, par exemple, ont franchi simultanément les seuils de représentation et de participation gouvernementale en 1997. Quant à *Ecolo* et *Agalev*, malgré une trajectoire assez linéaire en tant que partis parlementaires stables depuis 1981, ils ont connu, huit ans avant de rejoindre une coalition, une expérience particulière de quasi-participation au pouvoir en 1991-1992, en se joignant temporairement à une majorité des deux-tiers pour soutenir les réformes institutionnelles. Le cas allemand est encore différent : les *Grünen* ont virtuellement perdu leur représentation parlementaire fédérale entre 1990 et 1994. Les autres variables telles que les séquences de succès ou de défaites électorales n'offrent pas une explication plus claire, car elles ne présentent que peu ou pas de régularités. L'accès au pouvoir exécutif ne fait d'ailleurs pas nécessairement suite à une percée électorale : si cela est clairement le cas des écologistes belges en 1999, ce n'est pas du tout le cas pour *Bündnis '90/Die Grünen* en 1998 et *Vihreä Liitto* en 1995.

Deuxièmement, en considérant à la fois le nombre de changements organisationnels majeurs et mineurs dans les différents partis et le nombre de seuils franchis, nous pouvons conclure que ces partis ont été transformés. La «transformation» peut être définie comme le passage d'une forme à une autre (d'un «état» à un autre), et par conséquent comme un changement profond qui modifie la nature même du parti³¹. Ceci est plus clair encore lorsque l'on examine plusieurs autres caractéristiques de ces partis (n'apparaissant pas dans les figures 1 à 6) dans leurs premières années d'existence, puis lors des dernières années. À plusieurs égards des changements profonds se sont produits : nombre de membres, ressources financières, nombre de personnes rémunérées, couverture géographique des sections locales, style politique, discours, programme, etc.

IV. L'adaptation organisationnelle facilite-t-elle l'accès à la participation gouvernementale ?

Pour tester l'hypothèse 1, la fréquence d'adaptations organisationnelles des six partis écologistes ayant accédé au pouvoir exécutif (en ne considérant, bien sûr, que la période précédant leur accès) est comparée à celle des partis qui n'y ont pas accédé. Pour chaque parti, le point de départ correspond à la date du premier texte statutaire assez complet (Tableau 1).

³⁰ RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001).

³¹ RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001), p. 27.

Tableau 1 : Fréquence des adaptations organisationnelles

Parti (jusqu'au 31 Déc. 1998, sauf mention contraire)	Adaptations organisationnelles (majeures et mineures) (// logique de compétition électorale)	Radicalisations organisationnelles (majeures et mineures) (// logique de représentation du corps électoral)	Années depuis les premiers textes statutaires complets	Intervalles moyens entre les adaptations organisationnelles (années)
Les Verts (→ début 1997)	12	2	12	1,00
Bündnis '90/ Die Grünen (→ mi-1998)	11	3	18	1,63
Ecolo (→ mi-1999)	9	5	19	2,11
Die Grünen (Autriche)	5	0	12	2,40
Agalev (→ mi-1999)	5	2	13	2,60
Miljöpartiet de Gröna	6	1	17	2,83
Federazione dei Verdi (→ début 1996)	3	0	9	3,00
De Groenen	4	0	15	3,75
Vihreä Liitto (→ début 1995)	2	1	8	4,00
GroenLinks	2	0	8	4,00
Green Party / Comhaontas Glas	4	0	16	4,00
Dei Gréng (Luxembourg)	3	0	16	5,33
Parti Ecologiste Suisse	2	6	16	8,00
The Green Party of Eng- land and Wales	2	3	22	11,00
Total				2,87 (moyenne)

L'hypothèse 1 tend à être corroborée : quatre des six partis écologistes gouvernementaux (*Les Verts*, *Bündnis '90/Die Grünen*, *Ecolo* et *Agalev*) affichent un grand nombre d'adaptations organisationnelles préalables. Cependant, deux autres partis écologistes gouvernementaux (en Italie et Finlande) occupent une position intermédiaire, avec des intervalles plus longs que la moyenne de 2,87 années (indiquée par la ligne en gras dans le tableau 1). De plus, deux partis écologistes n'ayant pas accédé à une participation gouvernementale (les *Grünen* autrichiens et le *Miljöpartiet de Gröna* suédois) présentent une fréquence élevée d'adaptations organisationnelles. Cette dernière observation ne constitue toutefois pas une forte objection : les Verts suédois sont depuis 1998 dans une situation de «quasi-

participation gouvernementale»³², tandis que les Verts autrichiens sont depuis plusieurs années un des partis écologistes les plus *regierungsfähig* d'Europe.

Pour tester l'hypothèse 2, une autre question doit être tranchée : juste avant de rejoindre un gouvernement de coalition, les six partis écologistes étaient-ils plus distants du type-idéal organisationnel du «parti de la *New Politics*» que les autres partis écologistes ? Nous avons donc recherché la présence minimale des 5 caractéristiques-clé organisationnelles de ce type-idéal³³. Un parti écologiste qui présente les 5 caractéristiques reçoit un score maximal (5; le plus proche du type idéal), alors qu'un parti écologiste qui ne présente aucune des 5 caractéristiques reçoit le score minimal (0; le plus éloigné du type idéal) (Tableau 2).

Les données du Tableau 2 sont contrastées. D'un côté, les *Verdi* italiens occupent une position clairement congruente avec l'hypothèse 2. En 1996 déjà, c'était le premier parti écologiste (parmi les 14 pris en considération) à s'être doté d'un seul président (le *Portavoce*), à avoir aboli toute règle de rotation, et à présenter un comité exécutif entièrement constitué de professionnels et sans application de règles de parité. A l'inverse, *Bündnis '90/Die Grünen* et *Les Verts* affichaient encore quatre des cinq caractéristiques juste avant de franchir le seuil de participation gouvernementale. Encore plus important : si l'on considère ces caractéristiques organisationnelles, rien ne distingue fondamentalement ces deux partis de quatre autres partis qui n'ont pas accédé au gouvernement jusqu'à présent (*Miljöpartiet de Gröna*, *Green Party/Comhaontas Glas*, le *Green Party* et *Dei Gréng*). Enfin, *Ecolo*, *Agalev* et *Vihreä Liitto* occupaient une position quelque peu intermédiaire avant d'entrer au gouvernement. Ainsi nous pouvons conclure que l'hypothèse 2 ne peut être clairement corroborée.

³² BURCHELL, J., «Small Steps and Great Leaps' : Lessons From the Swedish Greens' Experience of Government Participation», paper presented at : *Political Studies Association 50th Annual Conference*, London, 10-13 April 2000; BURCHELL, J. *The Evolution of Green Politics – Development and Change Within European Green Parties*, Earthscan, 2002.

³³ Ceci a été fait en se référant à une série d'indicateurs (17 au total). Pour plus de détails, voir RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001), p. 175-182.

Tableau 2 : caractéristiques organisationnelles récentes (présence/absence de caractéristiques-clé de la «New Politics»)

Cas	De Groenen (NETH)	Bundnis '90/ Die Grünen (GER) (mi-1998)	Les Verts (FRA) (début 1997)	Miljöpartiet de Gröna (SWE)	Comhaontas Glas (IRE)	Green Party (GB)	Dei Gréng (LUX)	Ecolo (BEL) (début 1999)	Agalev (B) (début 1999)	Vihreä Lütto (FIN) (début 1995)	Parti Ecol. Suisse (SWI)	Die Grünen (AUS)	Groen- Links (NETH)	Feder. dei Verdi (ITA) (début 1996)
Caractéristiques organisationnelles (au 31 Déc. 1998, sauf mention contraire)														
1. Leadership collectif : nature collective de la fonction présidentielle	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			
2. Rotation : présence de règles obligatoires (mandats internes et/ou externes)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
3. Limitations de cumuls de mandats : présence de règles obligatoires (mandats internes et/ou externes)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X
4. Leadership amateur : comité exécutif entièrement amateur (non-professionnel)	X													
5. Règles de parité hommes/femmes : présence de règles obligatoires (listes électorales et/ou compositions de l'exécutif)	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X		
Score (0 < x < 5)	5	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	2	2	1
Variation du score depuis la création du parti	+3	=	=	-1	+2	+3	+1	=	+1	+1	+1	-2	=	-2

Légende :

X	: Présence (minimale, au moins) de la caractéristique
	: Absence de la caractéristique

V. La participation gouvernementale induit-elle d'autres adaptations organisationnelles ?

A. Une vue d'ensemble qualitative

La question d'un impact éventuel de la participation gouvernementale sur les transformations organisationnelles subséquentes des partis écologistes (hypothèses 3 et 4) doit être traitée à la fois dans une perspective de court terme et de plus long terme. Naturellement, si l'on considère la période allant jusqu'au 31 décembre 2002, on n'observe qu'une période relativement courte de participation gouvernementale : entre un peu moins de 8 années (pour *Vihreä Liitto*) et un peu moins de 4 années (pour *Ecolo* et *Agalev*).

Tout d'abord, un réexamen des figures 1 à 6, avec une attention particulière sur les périodes de participation gouvernementale, apporte des enseignements contrastés, de même lorsque l'on compare les périodes gouvernementales et pré-gouvernementales. Certes, d'une part, des changements organisationnels formels majeurs ont été introduits par *Bündnis '90/Die Grünen* et la *Federazione dei Verdi* après leur accès au gouvernement. Mais, d'autre part, ce n'est pas le cas des quatre autres partis (*Vihreä Liitto*, *Les Verts*, *Ecolo*, *Agalev*), qui ont introduit quelques changements organisationnels formels, mais assez mineurs et peu fréquents. Le contraste avec la période pré-gouvernementale est particulièrement marqué pour *Les Verts*, qui présentent une fréquence élevée de changements organisationnels avant 1997.

Présentons maintenant, de manière très synthétique, les changements majeurs dans les six cas, par ordre chronologique d'accès au gouvernement. Des changements plus informels sont aussi pris en compte, pour autant qu'ils exercent un impact sur la «carte du pouvoir» dans l'organisation partisane³⁴.

Chez *Vihreä Liitto*, seuls deux changements organisationnels formels majeurs sont introduits durant les sept années au gouvernement : la création d'une organisation de jeunes, et un changement dans la procédure d'élection du principal dirigeant du parti. La plupart des règles organisationnelles clé – règles de rotation incluses – restent inchangées. Des changements importants en termes de pratiques sont toutefois observés : la «double casquette» de la présidente du parti (qui occupe également un poste ministériel), ce qui constitue un alignement sur les pratiques dominantes des partis finnois³⁵, le comportement lors des votes au Parlement³⁶ et enfin la collecte plus centralisée des cotisations des adhérents.

³⁴ Pour une discussion plus complète de ces autres aspects, voir RIHOX, B., *op. cit.*, (2001), p. 223-225.

³⁵ PAASTELA, J. Finland, pp. 17-38, dans Müller-Rommel, F. et Poguntke, T (eds), *Green Parties in National Governments*. London and Portland, Frank Cass, 2002, p. 35

³⁶ *Ibidem*, p. 35-36.

Chez *Les Verts*, peu de changements organisationnels significatifs sont observés durant la période 1997-2002, qu'ils soient formels ou informels, étant donné que la structure du parti conçue par la réforme de 1994 reste inchangée. Le changement le plus significatif est informel : la position du *Secrétaire national*, qui était à l'origine plutôt administrative, devient de plus en plus «politique».

Chez *Ecolo*, aucune réforme majeure n'a été initiée entre 1999 et 2002, même si quelques modifications ont été introduites – essentiellement pour formaliser des pratiques qui avaient été initiées bien plus tôt. Le changement majeur est informel (formalisé en 2002 uniquement) : le lancement du *Mouvement-Parlementaires-Ministres (MPM)*, une réunion hebdomadaire de divers ministres, chefs de groupes parlementaires, du *Secrétariat Fédéral* (exécutif) et du *Bureau du Conseil de Fédération*.

L'homologue flamand d'*Ecolo*, *Agalev*, a introduit encore moins de changements, qu'ils soient formels ou informels³⁷. Depuis le début des années 90, le secrétaire politique national (*politiek secretaris*) s'est affirmé comme un personnage dominant. Depuis le milieu des années 90 et l'entrée en fonction de Jos Geysels, ce poste est devenu *de facto* un poste présidentiel. Par ailleurs, depuis 2001, les ministres sont *formellement* représentés dans l'exécutif du parti (*Partijbestuur*); en pratique, ils y participent depuis mi-1999.

L'histoire organisationnelle des *Bündnis '90/Die Grünen* est beaucoup plus agitée. De toute évidence, l'évolution informelle la plus importante – formalisée plus tardivement jusqu'à un certain point seulement – est le rôle du dirigeant *de facto* du parti, Joschka Fischer. Jusqu'en 2000, même s'il était clairement le seul «leader virtuel» du parti depuis 1997, il n'avait jamais occupé de poste officiel dans l'appareil³⁸. Une autre décision informelle fut la création du *Koalitionsausschuss* (comité de coalition), une instance créée en 1998 pour mener les négociations pour la formation de la coalition et qui, bien qu'informelle, était le lieu-clé de coordination interne jusqu'à l'été 2000³⁹. Quant aux réformes organisationnelles formelles, elles furent fort débattues et se sont échelonnées sur plusieurs congrès (1998, 2000) : création du *Parteirat* (représentants des ministres et parlementaires fédéraux et régionaux, et de la *Basis* du parti), diminution de la taille de l'exécutif du parti (*Bundesvorstand*), et élection, au sein de cet exécutif, de deux «porte-parole président(e)» (*Vorsitzende SprecherInnen*) doté(s) d'un poids politique plus important. Malgré ces réformes successives, quelques revendications centrales des *realos* ont été rejetées par le Congrès du parti, à tout le moins jusqu'à la fin de l'année 2002.

³⁷ BUELENS, J. et DESCHOUWER, K, 'Belgium', dans Müller-Rommel, F. et Poguntke, T (eds), *op. cit.*, p. 126.

³⁸ RÜDIG, W. 'Germany', pp. 78-111, dans Müller-Rommel, F. et Poguntke, T. (eds), *op. cit.*

³⁹ *Ibidem*.

Enfin, la *Federazione dei Verdi* s'est, à partir de 1997, engagée dans une profonde réforme organisationnelle. Une première réforme significative est introduite en 1998 au congrès (*Assemblea Federale*) de Fiuggi : la taille du comité exécutif est réduite, tandis que le Conseil du parti reçoit davantage de prérogatives. Les structures locales sont également réorganisées à travers tout le pays, tout comme les pratiques de recrutement d'adhérents⁴⁰. Après une sévère défaite électorale aux élections européennes de juin 1999, un nouveau cycle de réformes structurelles est initié : le parti s'engage dans un *aggiornamento*, redéfinissant de nouvelles structures formelles, adoptées et mises en œuvre en 2000-2001.

B. Analyse quali-quantitative comparée (AQQC-QCA)

Pour aller au-delà de la description, une approche particulièrement pertinente⁴¹ est celle de l'Analyse Quali-Quantitative Comparée (AQQC-QCA [*Qualitative Comparative Analysis*]), une méthode et technique non-statistique développée par Charles Ragin⁴². L'AQQC permet, à l'aide d'algorithmes booléens (algèbre logique), de réduire logiquement un certain nombre de cas complexes. Chaque cas est représenté sous forme d'une *configuration* de différentes variables : un *résultat* dichotomisé, et un certain nombre de *conditions* également dichotomisées. L'AQQC est particulièrement adaptée pour l'analyse d'un nombre intermédiaire de cas (les «petits N») qui ne permettent pas de recourir à des techniques purement quantitatives ou qualitatives. Elle permet d'identifier, de manière systématique, des modèles de «causalité conjoncturelle multiple», et de déterminer «le nombre et les caractéristiques des différents modèles causaux existant entre cas comparables»⁴³. L'AQQC se prête à différentes utilisations : résumer des données, produire des typologies, élaborer de nouvelles théories ou modèles, mais aussi tester des théories, modèles et hypothèses existants⁴⁴.

Lors d'une précédente analyse AQQC portant sur les mêmes 14 partis écologistes, l'accès à (et la sortie d') une participation gouvernementale figurait parmi 13 conditions «externes» et «internes» visant à expliquer les adaptations organisationnelles formelles majeures (*résultat*). Une condition assez similaire (en vertu du modèle de l'empan de vie) était l'accès à (et la sortie du) Parlement national⁴⁵. Pour

⁴⁰ BIORCIO, R., 'Italy', dans Müller-Rommel, F. et Poguntke, T. (eds), *op. cit.*, p. 49

⁴¹ Pour une discussion détaillée des critiques à l'égard de cette approche, voir DE MEUR, G., RIHOUX, B. et YAMASAKI, S. «Revue critique... des critiques de l'AQQC», pp. 119-144, dans De Meur, G. et Rihoux, B. *L'Analyse Quali-Quantitative Comparée (AQQC-QCA) : approche, techniques et applications en sciences humaines*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2002.

⁴² RAGIN, C. *The Comparative Method. Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*, Berkeley, Los Angeles & London, University of California Press., 1987; DE MEUR, G. et RIHOUX, B., *op. cit.* Y inclus un logiciel du même nom (QCA et fs/QCA). Voir ainsi le site-ressource COMPASSS : <http://www.compass.org/>.

⁴³ RAGIN, C. *The Comparative Method. Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*, Berkeley, University of California Press., 1987, p. 101 et 167.

⁴⁴ DE MEUR, G. et RIHOUX, B., *op. cit.*

⁴⁵ RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001).

chaque occurrence d'une adaptation organisationnelle formelle majeure (présence/absence), la présence/absence de ces 13 conditions a été examinée durant une «certaine» période⁴⁶ avant cette adaptation. La période analysée se clôturant au 31 décembre 1998, ceci posait une limitation évidente à l'observation de la participation gouvernementale.

Au terme de cette première analyse AQQC, l'accès au gouvernement national n'est apparu dans aucune des «conjonctures causales clé» expliquant les adaptations organisationnelles formelles majeures. Notre conclusion, à ce stade, était que cette condition ne constituait pas (ou pas encore) un déterminant important du changement organisationnel dans les partis écologistes⁴⁷. Un autre résultat intéressant est que l'accès au (et la sortie du) Parlement national n'est pas non plus apparue en tant que condition-clé. Or, l'accès à (et la perte de) la représentation parlementaire constitue assurément un «choc» important pour une jeune organisation partisane, plus important même que l'accès à la participation gouvernementale, et ce pour au moins deux raisons. D'une part, un parti qui accède au gouvernement est, le plus souvent, devenu relativement «établi», ce qui n'est pas nécessairement le cas pour un nouvel arrivant au Parlement. D'autre part, une première entrée au Parlement est susceptible d'exercer un impact plus fort en termes d'augmentation de ressources (financières, humaines) qu'une première entrée au gouvernement pour un parti parlementaire stable. Le résultat de ces premières analyses AQQC corrobore donc assez clairement l'hypothèse 4 (l'hypothèse «paralysante»).

Dans ce qui suit, nous procédons à une seconde analyse AQQC, plus ciblée, sur des données mises à jour jusqu'à fin juin 2002, et limitée aux 6 partis ayant eu accès à une participation gouvernementale. L'articulation chronologique entre le résultat et les conditions a été opérationnalisée de la même manière que dans la première analyse AQQC. Nous avons donc généré, en considérant l'ensemble de l'empan de vie des 6 partis jusqu'au 31 décembre 2000⁴⁸, un total de 26 cas, chaque cas correspondant à une période d'évolution partisane qui se clôture soit par une adaptation organisationnelle formelle majeure (présence du résultat; valeur «1»), soit par une absence d'adaptation organisationnelle formelle majeure (absence du résultat; valeur «0»).

Le résultat a été opérationnalisé comme la présence (1) ou absence (0) d'une adaptation organisationnelle formelle majeure (ORGAADAP). Ensuite, sur base

⁴⁶ Après plusieurs tests, une période de deux années avant chaque changement organisationnel majeur a été choisie. RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001), p. 194-195.

⁴⁷ RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001).

⁴⁸ Précision technique : dans la mesure où aucune donnée concernant l'occurrence ou la non-occurrence du résultat n'est disponible pour les années 2003 et suivantes, la période 2001-2002 correspond à une valeur «indéterminée», car le résultat reste encore à observer. Pour une justification plus détaillée, voir RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001), p.194-195.

d'une série de tests empiriques et d'analyses exploratoires⁴⁹, six conditions ont été sélectionnées et opérationnalisées comme suit :

- ELECSUCC : *présence (1) ou absence (0) d'un succès électoral*. La valeur «1» est attribuée lorsque le parti progresse objectivement (en % ou en nombre de sièges) aux élections nationales ou fédérales (et régionales ou européennes, dans certains cas).
- DEFEELEC : *présence (1) ou absence (0) d'une défaite électoral*. La valeur «1» est attribuée lorsque le parti régresse objectivement et/ou lorsqu'il perd du terrain par rapport à un concurrent électoral direct (en % ou en nombre de sièges), aux élections nationales ou fédérales (et régionales ou européennes, dans certains cas).
- INCRSTAT : *présence (1) ou absence (0) d'une augmentation du statut*. La valeur «1» est attribuée lorsque le parti franchit à la hausse le seuil de représentation et/ou le seuil de participation gouvernementale à l'échelon national.
- FACTCHAN : *présence (1) ou absence (0) d'un changement de faction en faveur d'une faction «modernisatrice», c.-à-d. une faction qui pousse à l'adaptation organisationnelle (cf. supra).*
- SIZEINCR : *présence (1) ou absence (0) d'une augmentation de la taille organisationnelle, en termes de personnel rémunéré et/ou de ressources financières*. Une valeur «1» est attribuée pour une augmentation annuelle de plus de 30 % ou pour un basculement d'une diminution vers une augmentation.
- BUREDECR : *présence (1) ou absence (0) d'une diminution de la taille organisationnelle, en termes de personnel rémunéré et/ou de ressources financières*. Une valeur «1» est attribuée pour une diminution annuelle de plus de 10 % ou pour un basculement d'une augmentation vers une diminution.

L'accès à la participation gouvernementale est donc considéré – avec l'accès à la représentation parlementaire, dans la condition INCRSTAT – comme une des 6 conditions potentiellement explicatives de l'adaptation organisationnelle.

Le tableau des données brute indique que 12 cas sur 26 correspondent à l'occurrence (valeur «1») d'une adaptation organisationnelle formelle majeure, et les 14 autres cas à sa non-occurrence (valeur «0»). Le logiciel QCA produit d'abord une «table de vérité», c.-à-d. un tableau de configurations (Tableau 3) qui permet de résumer les données, de les décrire de manière plus synthétique : les 26 cas sont exprimés par 16 configurations. Nous n'observons pas de configurations contradictoires (c.-à-d. des configurations présentant la même combinaison de conditions, mais des valeurs différentes pour le résultat), ce qui signifie que les 6 conditions ainsi définies permettent une discrimination entre les 26 cas.

⁴⁹ RIHOX, B., *op. cit.*, (1999); RIHOX, B., *op. cit.*, (2001).

Tableau 3 : tableau des configurations pour les 26 cas (6 partis)

Configurations							Cas correspondants
ELECSUCC	DEFEELEC	INCRSTAT	FACTCHAN	SIZEINCR	BUREDECR	ORGAADAP (résultat)	
1	0	1	0	1	0	0	B'90 Die Grünen 80-83, B'90 Die Grünen 92-95, Ecolo 80-81, Les Verts 95-00, Fed. dei Verdi 86-90
0	0	0	0	1	0	1	B'90 Die Grünen 84-86, Ecolo 82-84
1	0	0	0	1	0	0	B'90 Die Grünen 87-88, Agalev 82-86, Vihreä Liitto 87-90
0	1	0	1	0	1	1	B'90 Die Grünen 89-91, Fed. dei Verdi 99-00
0	0	1	1	0	0	1	B'90 Die Grünen 96-00
0	0	0	1	1	1	0	Ecolo 85-91
1	0	1	1	1	0	1	Ecolo 92-94, Fed. dei Verdi 94-98
1	1	1	0	1	0	0	Ecolo 95-00
1	0	0	1	1	0	1	Agalev 87-89, Vihreä Liitto 91-93
0	0	1	0	1	0	0	Agalev 90-92
0	1	0	0	1	1	1	Agalev 93-95
0	0	1	0	0	0	0	Agalev 96-00
1	0	1	0	0	0	0	Vihreä Liitto 94-00
1	1	0	0	1	0	0	Les Verts 84-91
1	1	0	1	1	1	1	Les Verts 92-94
0	0	0	1	1	0	1	Fed. dei Verdi 91-93

Le Tableau 3 indique que les 12 cas d'occurrence d'adaptation organisationnelle formelle majeure correspondent à seulement 8 configurations «1» (c.-à-d. des combinaisons de conditions associées à la présence du résultat). Cela signifie que certains cas empiriques sont «identiques» en termes logiques. Par exemple, la configuration [ORGAADAP = *elecsucc defeelec incrstat factchan SIZEINCR buredecr*]⁵⁰ dans la seconde ligne du tableau correspond à deux cas : *Bündnis '90/Die Grünen* en 1984-1986 et *Ecolo* en 1982-1984.

Ce tableau indique aussi que les 14 cas de non-occurrence d'une adaptation organisationnelle formelle majeure correspondent à seulement 8 configurations «0». Par exemple, la configuration [*orgaadap = ELECDEFE defeelec INCRSTAT factchan SIZEINCR buredecr*] correspond à non moins de 5 cas : *Bündnis '90/Die Grünen* en 1980-1983 et en 1992-1995, *Ecolo* en 1980-1981, *Les Verts* en 1995-2000 et *Federazione dei Verdi* en 1986-1990.

La prochaine étape de l'analyse AQQC consiste à minimiser logiquement cette table de configurations, pour les configurations «1» et les configurations «0» séparément⁵¹.

D'une part, la procédure de minimisation logique des configurations «1» produit la formule minimale suivante (formule 1) :

$$\text{ORGAADAP} = \text{DEFEELEC BUREDECR} + \text{FACTCHAN buredecr} + \text{elecsucc incrstat} \left\{ \begin{array}{l} \text{factchan (1)} \\ \text{buredecr (2)} \end{array} \right.$$

Cette formule est la contraction de deux formules : l'une qui se termine par [factchan] et l'autre par [buredecr]. Sur base de considérations empiriques ou théoriques, nous pouvons choisir de prendre en considération les deux «chemins», ou de privilégier l'un ou l'autre⁵². Nous privilégions ici le chemin comprenant [buredecr], car l'autre chemin va à l'encontre d'une découverte empirique centrale d'une étude précédente : l'occurrence d'un changement de faction [FACTCHAN],

⁵⁰ Une majuscule indique la valeur «1» et une minuscule indique la valeur «0», tandis que l'espace entre les conditions correspond à l'opérateur logique «ET». Cette configuration doit donc être lue comme suit : «une adaptation organisationnelle formelle majeure survient après une période caractérisée par l'absence d'un succès électoral ET l'absence d'une défaite électorale ET l'absence d'une augmentation de statut ET la présence d'une augmentation dans la taille organisationnelle ET l'absence d'une diminution de la taille organisationnelle».

⁵¹ Il est en effet important d'effectuer les deux analyses, l'AQQC ne présupposant aucune sorte de symétrie causale (DE MEUR, G. et RIHOX, B. *op. cit.*, p. 81).

⁵² De Meur, G. et RIHOX, B. *op. cit.*, p. 80.

et non son contraire logique [factchan], agit le plus souvent comme catalyseur d'une adaptation organisationnelle⁵³.

Dans une dernière étape, la formule minimale peut être réécrite à l'aide d'opérations d'algèbre classique, ce qui permet d'isoler une ou des condition(s) particulièrement importante(s) (indiquées en gras) (formule 2) :

$$\text{ORGAADAP} = \text{buredecr} (\text{elecsucc incrstat} + \text{FACTCHAN}) + \text{DEFEELEC BUREDECR}$$

Une des conditions individuelles qui ressort ainsi plus clairement pour expliquer [ORGAADAP] est [buredecr], soit l'absence d'une diminution de la taille organisationnelle ou, en d'autres termes, l'absence d'une « crise de récession ». Cette condition individuelle est observée dans 8 cas sur 12 de [ORGAADAP]. Cependant, en vertu de la logique de la causalité conjoncturelle multiple, une condition individuelle ne doit pas être analysée individuellement, mais en rapport avec d'autres conditions qui lui sont associées dans la formule minimale. Nous pouvons ainsi établir la correspondance entre les différents termes⁵⁴ de la formule minimale et les cas « couverts » par chaque terme (Tableau 4).

Tableau 4 : correspondance entre les termes de la formule minimale et les cas observés (occurrence d'une adaptation organisationnelle formelle majeure) (en gras : adaptation organisationnelle formelle majeure en période de participation gouvernementale)

Termes	Cas
elecsucc incrstat buredecr	B'90 Die Grünen 84-86 Ecolo 82-84 Fed. dei Verdi 91-93
FACTCHAN buredecr	Fed. dei Verdi 91-93 B'90 Die Grünen 96-00 Agalev 87-89 Vihreä Liitto 91-93 Ecolo 92-94 Fed. dei Verdi 94-98
DEFEELEC BUREDECR	B'90 Die Grünen 89-91 Fed. dei Verdi 99-00 Les Verts 92-94 Agalev 93-95

⁵³ RIHOUX, B., *op. cit.*, (2001), p. 208 ff.

⁵⁴ En terminologie mathématique, un terme est un élément d'une somme. Dans une formule minimale AQQC, un terme est constitué d'un ou de plusieurs facteurs (de condition(s)).

Le Tableau 4 indique que certains «chemins», ou «conjonctures causales-clé»⁵⁵ qui mènent à l'occurrence d'adaptations organisationnelles formelles majeures couvrent plus de cas empiriques que d'autres. Le chemin le plus «parcouru» est [FACTCHAN buredecr] (6 cas), suivi de [DEFEELEC BUREDECR] (4 cas), et enfin de [elecsucc incrstat buredecr] (3 cas).

On note également que ni l'accès à la représentation parlementaire, ni l'accès à la participation gouvernementale [INCRSTAT] n'est présent dans les conjonctures causales clé qui mènent à l'occurrence du résultat. Par contre, l'absence d'une augmentation du statut [incrstat] est observée dans une des conjonctures causales-clé. En se référant aux 3 cas que cette condition couvre (*Bündnis '90/Die Grünen* 84-86, *Ecolo* 82-84 et *Federazione dei Verdi* 91-93), cette [incrstat] ne coïncide cependant pas avec les périodes de participation gouvernementale, mais plutôt avec des périodes de présence stable au Parlement.

On observe aussi que la conjoncture causale-clé qui est associée à l'occurrence d'une adaptation organisationnelle formelle majeure dans le cas des *Grünen* allemands au gouvernement (les réformes de 1998 et de 2000) et le cas italien pour la première réforme des *Verdi* (1998) est la combinaison de la présence d'un changement de faction en faveur d'une faction «modernisatrice» [FACTCHAN] et de l'absence d'une diminution de la taille organisationnelle [buredecr]. Toutefois, la conjoncture causale-clé qui est associée à l'occurrence du résultat lors de la seconde réforme des *Verdi* (2000) est la combinaison de la présence d'une défaite électorale [DEFEELEC] et la présence d'une diminution de la taille organisationnelle [BUREDECR].

D'autre part, la procédure de minimisation logique des configurations «0» produit la formule minimale suivante (formule 3) :

$$\text{orgaadap} = \text{INCRSTAT factchan} + \text{ELECSUCC factchan} + \text{BUREDECR} \left\{ \begin{array}{l} \text{defeelec (1)} \\ \text{elecdefe FACTCHAN SIZEINCR (2)} \end{array} \right.$$

Cette formule est également la contraction de deux formules : l'une qui se clôture par [defeelec] et l'autre par [elecdefe FACTCHAN SIZEINCR]. Comme cela était le cas avec la formule 1, nous pouvons choisir de privilégier l'un ou l'autre des deux chemins. Dans le cas présent, le chemin comprenant [defeelec] est un choix assez naturel, pour trois raisons : il permet d'obtenir d'une formule beaucoup plus parcimonieuse, l'absence d'une défaite électorale [defeelec] figure aussi comme condition-clé associée avec l'absence du résultat dans une autre analyse AQQC approfondie des 14 partis⁵⁶, et le choix de l'autre «chemin» conduirait à garder un

⁵⁵ Concept suggéré par RIHOX, B., *op. cit.*, (2001), p. 209-214.

⁵⁶ RIHOX, B., *op. cit.*, (2001).

terme qui inclut [FACTCHAN], ce qui est contre-intuitif car deux autres termes de la formule contiennent son contraire logique [factchan].

Une ré-écriture algébrique classique nous donne la formule suivante (formule 4) :

$$\text{orgaadap} = \text{factchan} (\text{INCRSTAT} + \text{ELECSUCC}) + \text{BUREDECR defeelec}$$

Une condition individuelle qui ressort tout particulièrement pour expliquer l'absence du résultat [orgaadap] est [factchan], soit l'absence d'un changement en faveur d'une faction «modernisatrice». Cette condition individuelle est observée dans non moins de 13 cas sur 14 de [orgaadap]. Le seul cas «déviant» qui inclut l'occurrence d'un changement de faction [FACTCHAN], et qui malgré tout ne mène pas à une adaptation organisationnelle formelle majeure [orgaadap], est *Ecolo* de 1985 à 1991. Cependant, il faut rappeler que la condition [factchan] doit être analysée en combinaison avec d'autres conditions qui lui sont associées dans la formule minimale. Il est ainsi possible d'examiner quel terme couvre quel(s) cas (Tableau 6).

Tableau 5 : correspondance entre les termes de la formule minimale et les cas observés (non-occurrence d'adaptation organisationnelle formelle majeure)
(en gras : absence d'adaptation organisationnelle formelle majeure en période de participation gouvernementale)

Termes	Cas
INCRSTAT factchan	Ecolo 95-00 Agalev 90-92 Agalev 96-00 B'90 Die Grünen 80-83 B'90 Die Grünen 92-95 Ecolo 80-81 Vihreä Liitto 94-00 Les Verts 95-00 Fed. dei Verdi 86-90
ELECSUCC factchan	Ecolo 95-00 B'90 Die Grünen 80-83 B'90 Die Grünen 92-95 Ecolo 80-81 Vihreä Liitto 94-00 Les Verts 95-00 Fed. dei Verdi 86-90 Les Verts 84-91 B'90 Die Grünen 87-88 Agalev 82-86 Vihreä Liitto 87-90
BUREDECR defeelec	Ecolo 85-91

Ce Tableau indique que certaines conjonctures causales clé qui mènent à la non-occurrence d'une adaptation organisationnelle formelle majeure couvrent plus de cas empiriques que d'autres. Le chemin le plus «parcouru» est [ELECSUCC factchan] (11 cas), suivi de [INCRSTAT factchan] (9 cas), et enfin de [BUREDECR defeelec] (1 seul cas).

De manière assez remarquable, l'accès à la représentation parlementaire ou l'accès à la participation gouvernementale (INCRSTAT) est présent dans une des deux conjonctures causales-clé qui mènent à la non-occurrence d'une adaptation organisationnelle formelle majeure. Cette conjoncture [INCRSTAT factchan] correspond à non moins de 9 cas, dont 4 cas de participation gouvernementale (*Ecolo* 95-00, *Agalev* 96-00, *Vihreä Liitto* 94-00 et *Les Verts* 95-00). Ceci correspond à la combinaison de la présence d'une augmentation de statut [INCRSTAT] et de l'absence d'un changement de faction en faveur de la faction «modernisatrice» [factchan].

La seconde conjoncture causale-clé qui mène à la non-occurrence d'une adaptation organisationnelle formelle majeure est [ELECSUCC factchan]. Ceci correspond à non moins de 11 cas, dont 3 cas de participation gouvernementale (à nouveau *Ecolo* 95-00, *Vihreä Liitto* 94-00 et *Les Verts* 95-00), et donc à la combinaison de l'occurrence d'un succès électoral [ELECSUCC] et de l'absence d'un changement de faction en faveur de la faction «modernisatrice» [factchan].

VI. Interprétation : catalyseur ou paralyseur de changement, ou les deux ?

En considérant tant la description qualitative que l'analyse AQQC, peut-on clairement corroborer soit l'hypothèse «catalysante» soit l'hypothèse «paralysante» ?

En ce qui concerne les adaptations organisationnelles *formelles*, en prenant en considération l'ensemble de l'empan de vie des 6 partis, et donc non seulement leur période gouvernementale, l'accès à la participation gouvernementale n'apparaît pas comme un déterminant clé. L'hypothèse catalysante n'est donc pas corroborée.

Durant les périodes de participation gouvernementale, les deux conjonctures causales-clé menant à de telles adaptations sont plutôt : la combinaison d'un changement de faction en faveur d'une faction modernisatrice et la «non-diminution» de la taille organisationnelle (le cas allemand en 1998 et 2000; le cas italien en 1998), et la combinaison d'une défaite électorale et de la diminution de la taille organisationnelle (le cas italien en 2000). Nous observons donc deux scénarii menant à une adaptation organisationnelle formelle majeure.

Le premier scénario confirme les analyses de Rihoux eu égard au rôle central du changement de faction comme catalyseur dans la «chaîne causale» de

l'adaptation⁵⁷. Dans le contexte d'un (premier) accès à la participation gouvernementale, la faction qui gagne le contrôle du parti n'a pas besoin de s'appuyer sur d'autres facteurs facilitateurs (tels une « crise de récession ») pour faire approuver une réforme, dans la mesure où le niveau de ressources du parti est au moins stable, voire en croissance. L'adjonction de nouvelles ressources peut être considérée comme un impact plus indirect de la participation gouvernementale, parmi d'autres facteurs (tels l'augmentation du nombre d'adhérents, l'augmentation du financement public des partis, etc.).

Le second scénario est totalement différent : suite à la défaite électorale, la taille organisationnelle du parti (financement public et nombre d'adhérents) diminue fortement, au point de mettre sa survie en danger. Cette situation est une parfaite illustration de l'*innovation de détresse* de Knight⁵⁸, mais aussi d'un « choc externe » de nature négative (tel que défini par Harmel & Janda) et de la définition d'une crise organisationnelle selon Panebianco (cf. supra).

Notons au passage qu'aucun de ces deux scénarii ne correspond au modèle de « l'innovation de croissance », car aucun des deux – pas même le premier – n'implique clairement une augmentation des ressources.

Notre deuxième observation empirique majeure est que, pour une proportion importante des cas, l'accès à la participation gouvernementale est associée à l'absence d'adaptations organisationnelles formelles majeures (*Ecolo* 95-00, *Agalev* 96-00, *Vihreä Liitto* 94-00 et *Les Verts* 95-00). Ceci devrait à première vue corroborer l'hypothèse « paralysante », mais la réalité est plus complexe. En effet, la conjoncture causale-clé en question correspond à la combinaison de l'accès à la participation gouvernementale et de l'absence d'un changement de faction en faveur d'une faction « modernisatrice ». Ceci peut être interprété comme suit : l'accès à la participation gouvernementale peut constituer un élément facilitateur, qui pousse à l'adaptation organisationnelle, mais le catalyseur principal – c.-à-d. le changement de faction – est absent, d'où la non-occurrence d'une adaptation. En réalité, la stabilité relative de la faction dominante (essentiellement celle des *realos*) durant la participation gouvernementale est liée à l'antériorité du changement de faction (en faveur des *realos*). Ainsi, cette faction a eu le temps d'introduire des adaptations formelles bien avant l'entrée au gouvernement, ce qui confirme empiriquement le mécanisme de « *adaptation anticipée* » suggéré par Poguntke⁵⁹. Dans les cas plus précis d'*Ecolo* et d'*Agalev*, la période 1991-1993 de « quasi » participation gouvernementale fût en effet un catalyseur-clé pour une réforme organisationnelle significative, bien avant 1999⁶⁰.

⁵⁷ RIBOUX, B., *op. cit.*, (2001), p. 208 ff.

⁵⁸ KNIGHT, K. E. A Descriptive Model of the Intra-Firm Innovation Process, dans *The Journal of Business*, vol. 40, 1967, 478-496.

⁵⁹ POGUNTKE, *op. cit.*, 2002, p. 136.

⁶⁰ BUELENS, J. et DESCHOUWER, K., *op. cit.*, p. 126.

Somme toute, l'élément «paralysant» ne réside donc pas dans la participation gouvernementale elle-même, mais plutôt dans la relative stabilité de la coalition dominante (suivant la terminologie de Panebianco) et dans l'existence d'une série d'adaptations organisationnelles *antérieures*. Ces deux explications entrelacées sont pertinentes pour *Ecolo*, *Agalev*, *Vihreä Liitto* et *Les Verts*.

Beaucoup d'observations pourraient être faites à propos de changements plus *informels*. En effet, la plupart des partis écologistes ont opéré des changements significatifs en termes de pratiques. Certains de ces changements ont été formalisés par la suite, et d'autres pas (ou pas encore). La plupart de ces changements informels vont dans le sens d'une «adaptation forcée» aux pratiques organisationnelles des grands partis gouvernementaux, en termes d'organes décisionnels, de rapidité de décision, etc. Visiblement, malgré leur adaptations anticipées successives, les organisations de partis écologistes n'étaient *pas* adaptées à la nouvelle configuration d'une organisation partisane devant faire face quotidiennement aux contraintes d'une coalition gouvernementale.

Si nous prenions en considération ces changements informels, notre conclusion serait donc que la participation gouvernementale joue clairement un rôle de catalyseur. Ceci étant dit, l'absence de formalisation de certains changements informels – le cas français en est un archétype – peut être un indice de manque de marge de manœuvre (*slack*). De fait, en période de participation gouvernementale, ces partis vivent en état de «crise» continue et de «saturation» organisationnelle, et ne peuvent dès lors consacrer suffisamment de temps et de ressources pour engager une réforme organisationnelle cohérente. Ceci est une nuance importante à la conclusion précédente, suivant laquelle l'élément «paralysant» ne réside pas dans la participation gouvernementale elle-même : dans certains cas (le cas français, typiquement), l'élément paralysant se trouve être *l'absence même d'une marge de manœuvre organisationnelle*, induite précisément par la participation gouvernementale.

VII. En conclusion

L'objectif de cette contribution était d'analyser le lien réciproque entre la participation gouvernementale et l'adaptation organisationnelle, c.-à-d. des changements vers un fonctionnement plus «traditionnel» au sein des partis écologistes. Certains liens de causalité ont-ils pu être identifiés ?

La première question portait sur le lien entre une adaptation organisationnelle antérieure et l'accès à une participation gouvernementale. Si nous limitons notre analyse aux changements organisationnels *formels*, quelques liens ont pu être mis en évidence. D'un côté, quatre des six partis qui sont finalement entrés au gouvernement (*Les Verts*, *Bündnis '90/Die Grünen*, *Ecolo* et *Agalev*) affichent un nombre plus élevé d'adaptations organisationnelles antérieures que les autres

partis écologistes d'Europe occidentale qui n'ont pas eu accès au gouvernement. Ce n'est pas le cas, par contre, des Verts italiens et finlandais. Par ailleurs, une analyse des caractéristiques organisationnelles des partis écologistes juste avant leur entrée au gouvernement n'a pas permis d'établir un lien causal ferme, excepté pour les *Verdi*.

Ce lien causal – aussi sélectif soit-il – apparaît de manière plus évidente si nous incluons deux autres cas limites : le *Miljöpartiet de Gröna* suédois et les *Grünen* autrichiens. Les premiers ont soutenu le gouvernement minoritaire social-démocrate depuis 1998 et à nouveau à partir d'octobre 2002, tandis que les seconds figurent parmi les partis écologistes les plus *regierungsfähig* (ils ont d'ailleurs participé à des négociations gouvernementales en février 2003). Tous deux affichent également de courts intervalles entre leurs adaptations organisationnelles. Ainsi, en ajoutant ces 2 cas, *Vihreä Liitto* deviendrait le seul cas «déviant» dans le Tableau 1 (supra).

Bien évidemment, il ne s'agit pas d'établir un lien déterministe entre l'adaptation organisationnelle – c'est-à-dire un type bien particulier de changement de nature interne – et une participation gouvernementale subséquente. Beaucoup d'autres facteurs interviennent aussi dans l'accès à la participation gouvernementale⁶¹, et beaucoup de ces facteurs se situent hors du contrôle des dirigeants et des militants des partis écologistes.

Pour cette première question, nous pouvons donc conclure que les adaptations organisationnelles *ex-ante* ont joué un rôle dans l'accès à la participation gouvernementale de certains partis écologistes. Ce rôle est, cependant, quelque peu indirect : en s'engageant plus dans une logique de compétition électorale (*cf.* Kitschelt, supra), c'est-à-dire en essayant d'être plus «efficaces» dans les arènes politiques et institutionnelles, les partis écologistes augmentent leur probabilité de se joindre à une coalition gouvernementale, et ce au moins de deux manières. D'une part, ils peuvent éventuellement atteindre un niveau plus élevé de performance électorale, se donnant ainsi la possibilité mathématique de «compter» – tout au moins dans un système proportionnel – dans les scénarii de coalition. D'autre part, plus important peut-être, l'adaptation organisationnelle d'un parti écologiste peut être interprétée par les partis à vocation gouvernementale comme un signe qu'il pourrait devenir *regierungsfähig*, c.-à-d. un éventuel partenaire «civilisé» pour former une coalition. L'«adaptation anticipée»⁶² joue donc un rôle important, mais plus indirect.

La seconde question concernait l'éventuel impact de l'expérience de participation gouvernementale sur les adaptations organisationnelles ultérieures dans les partis

⁶¹ DUMONT, P. et BÄCK, H. *op. cit.*

⁶² POGUNTKE, T., *op. cit.*, 2002, p. 136.

écologistes. La réponse est assez contrastée. D'une part, l'accès à la participation gouvernementale ne ressort pas comme un déterminant clé pour des adaptations organisationnelles formelles majeures; l'«hypothèse catalysante» n'est donc pas corroborée. C'est plutôt le changement de faction en faveur d'une faction «modernisatrice» qui est confirmé comme déterminant-clé, de deux manières : la présence d'un changement de faction est souvent associée à l'occurrence d'adaptations organisationnelles, et l'absence d'un changement de faction est souvent associée à la non-occurrence d'adaptations organisationnelles. Ainsi le catalyseur principal ou le facteur «paralysant» se trouve être plus un changement (ou un non-changement) de faction que l'accès au gouvernement *per se*.

Pourtant, d'autre part, l'accès à la participation gouvernementale exerce un impact, certes de manière plus indirecte : sur les adaptations organisationnelles, en influençant l'évolution du niveau de ressources organisationnelles, mais aussi sur l'absence d'adaptation organisationnelle formelle, en créant une situation de saturation organisationnelle (hypothèse «paralysante»).

Bien sûr, les processus d'adaptation des partis écologistes sont encore en cours. Un point particulièrement intéressant à analyser à l'avenir sera celui de l'impact de la sortie d'une coalition gouvernementale. À ce stade – encore très préliminaire – nous observons des situations fort contrastées. D'un côté, ni les *Verdi ni Vihreä Liitto* n'envisagent de nouvelles réformes. À l'inverse, une réforme organisationnelle d'envergure est à l'agenda des *Verts* français pour les années 2003-2004, même si son amplitude reste encore incertaine. Dans ce dernier cas, nous observons assez clairement un cas (ou une tentative) d'«innovation de détresse».

D'autres évolutions seront intéressantes à analyser. Après leur percée électorale de septembre 2002 et la reconduction de la majorité *rot-grün*, les *Verts* allemands n'ont pas encore tout à fait achevé de tuer leur «vache sacrée» qu'est la *Basisdemokratie*. Ceci pourrait se produire prochainement, vu les très fortes pressions structurelles auxquelles sont soumis les *Grünen* au gouvernement. Cependant, «(...) l'obsession d'une réforme partisane offre aux activistes une certaine soupape de sécurité, qui compense la frustration de devoir accepter des compromis douloureux [au gouvernement] en leur permettant de se raccrocher aux valeurs vertes fondamentales sur les questions organisationnelles.»⁶³. Le cas des *Verts* allemands démontre ainsi que le potentiel de résistance de quelques segments de militants contre la «normalisation» de l'organisation peut rester assez vigoureux.

Il faudra un certain temps avant que les partis écologistes ne soient totalement alignés sur les organisations partisans «conventionnelles». Cela ne dépendra pas uniquement de leurs heurs et malheurs électoraux (et gouvernementaux), mais aussi – plus fortement ? – de certains processus à long terme de nature plus

⁶³ RÜDIG, W., *op. cit.*, p. 108.

interne, comme le renouvellement générationnel des militants. Si les plus jeunes militants (actuels et à venir) ne s'identifient plus au «dogme» de la démocratie interne – cette notion étant, après tout, un héritage assez daté issu des «nouveaux mouvements sociaux» des années 60 et 70 – alors des changements plus fondamentaux et plus rapides pourraient se produire. Ces partis pourraient-ils alors se transformer rapidement en des formes quasi pures de «partis électoraux-professionnels» à la Panebianco⁶⁴ ? Voici une question interpellante, pour les chercheurs comme pour les militants.

Summary : Participation in Government and Organisational Adaptation : A Comparative Quali-Quantitative Analysis of Green Parties in Western Europe

This contribution explores the reciprocal links between the organisational transformation of Western European Green parties and the access of some of these parties to national government participation. On the one hand, a series of hypotheses with regard to the possible link between prior organisational adaptation and eventual access to governmental participation are examined. On the other hand, the opposite question is addressed : that of the potential impact of governmental participation on further organisational adaptation. Following both a qualitative and Qualitative Comparative Analysis (QCA), one does ultimately identify a link between prior organisational adaptation and eventual access to government, but a much more indirect and contrasted link between governmental participation and further organisational adaptation.

⁶⁴ RIIHOX, B. et LUCARDIE, P., From Amateur-Activist Parties to Professional-Electoral Machines ? On the Organizational Transformation of Green Parties in Western Democracies, Rihoux, B., Lucardie, P., et Frankland, E. G. (eds), *Green Parties in Transition : the End of Grass-Roots Democracy ?* (à paraître).